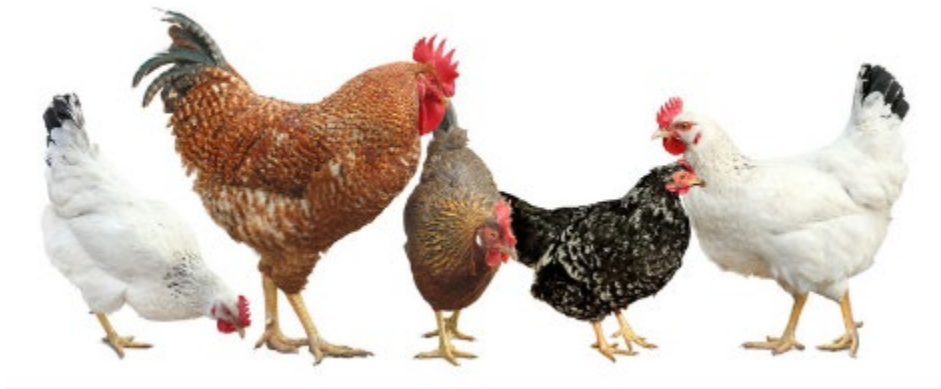


Guide pour les propriétaires de volailles de basse-cour du Nouveau-Brunswick



Janvier 2024

Contributions d'étudiants Avenir GNB au programme vétérinaire d'été

Remerciements

Le *Guide pour les propriétaires de volailles de basse-cour du Nouveau-Brunswick* est destiné aux personnes qui souhaiteraient acquérir ou qui possèdent déjà un petit élevage de volailles. Il vise à fournir de l'information essentielle sur les aspects qui vous aideront à assurer la santé et le bien-être de vos volailles. Il contribuera à une gestion réussie et responsable de votre élevage. Ce guide porte essentiellement sur le poulet, puisqu'il s'agit de l'espèce d'oiseau d'élevage la plus répandue.

Le contenu a été compilé à partir de diverses sources d'information, notamment :

- *Animal Behavior and Restraint* – The Center for Food Security and Public Health – 2012
- *Informations sur la surveillance de la santé animale à l'intention des petits exploitants* – Système canadien de surveillance de la santé animale – 2020
- *Médecine vétérinaire pour les élevages de volailles de basse-cour* – Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick – 2021
- *Breed of Livestock, Department of Animal Science* – Oklahoma State University – 1997
- *Commercial Poultry* – Manitoba Poultry
- *Common Management-related Diseases in Backyard Poultry* – Manuel vétérinaire MSD – 2020
- *Gestion des volailles de basse-cour* – Manuel vétérinaire Merck – 2020
- *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* et *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* – Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage – 2022

- *Poultry* – Agriculture British Columbia
- *Small Flock Poultry Health* – Poultry British Columbia – 2011

Table des matières

01 Démarrage.....

- 1.1 Terminologie
- 1.2 Avec combien d'oiseaux est-il préférable de commencer?
- 1.3 Où acheter vos oiseaux?
- 1.4 Questions importantes à poser au vendeur
- 1.5 Races de volailles
- 1.6 Fournitures et matériel à acheter avant d'apporter les oiseaux à la maison
- 1.7 Gestion des situations d'urgence

02 Réglementation.....

- 2.1 Enregistrement des installations et permis
- 2.2 Identification des volailles et signalement des déplacements
- 2.3 Code de pratiques pour les soins et la manipulation des volailles
- 2.4 Gestion de l'environnement

03 Hébergement et gestion.....

- 3.1 Abris

- 3.2 Exigence relative aux abris
- 3.3 Gestion des zones extérieures
- 3.4 Espace requis
- 3.5 Protection contre les insolation (ombre)
- 3.6 Zones de manipulation et de contention
- 3.7 Enclos pour volailles malades
- 3.8 Nettoyage et désinfection

04 Nourriture et eau

- 4.1 Nourrir vos oiseaux
- 4.2 Alimentation des volailles
- 4.3 Quantité de nourriture
- 4.4 Innocuité de la nourriture
- 4.5 Mangeoires
- 4.6 Eau

05 Manipulation

- 5.1 Terminologie et concepts relatifs à la manipulation des volailles
- 5.2 Zone de fuite
- 5.3 Signes de stress
- 5.4 Indicateurs de détresse pendant et après la manipulation
- 5.5 Contention des oiseaux

5.6 Outils de manipulation des volailles

06 Gestion de la reproduction

6.1 Reproduction

6.2 Gestation

6.3 Ponte et éclosion

07 Prévention des maladies

7.1 Principes

7.2 Pratiques courantes

7.3 Visiteurs

7.4 Sources d'alimentation et d'eau

7.5 Introduction de nouveaux oiseaux

7.6 Quarantaine

7.7 Santé de l'élevage

7.8 Mortalité

7.9 Clôtures

7.10 Nettoyage et entretien

7.11 Contrôle des rongeurs

08 Santé et bien-être des oiseaux

8.1 Terminologie relative aux produits

8.2 Signes de problèmes de santé

8.3 Protocoles relatifs à la santé de l'élevage

8.4 Plans de traitement

8.5 Fournitures médicales et matériel

8.6 Lignes directrices en matière de vaccination

8.7 Gestion antiparasitaire

8.8 Gestion des maladies

8.9 Maladies courantes dans les élevages de volailles de basse-cour

8.10 Maladies à déclaration obligatoire chez les volailles au Canada

09 Euthanasie et carcasses

9.1 Planification de l'euthanasie

9.2 Élimination des carcasses

01 Démarrage

ÉLÉMENTS CLÉS

- Démarrez modestement
- Avant de vous procurer des oiseaux, effectuez des recherches sur les sources ou les fournisseurs potentiels.
- Assurez-vous de disposer du matériel et des fournitures nécessaires.
- Choisissez la race qui convient le mieux à votre exploitation et à vos objectifs.

1.1 TERMINOLOGIE

Terminologie relative aux volailles

Catégorie	Description
Poussin	Poulet nouvellement éclos
Poulette	Poulet femelle ayant généralement moins d'un an
Dindonneau	Jeune dindon
Coq	Poulet mâle adulte, parfois appelé coquelet
Poulet à griller	Poulet de chair parfois appelé « roi de la viande », élevé pendant 6 à 8 semaines
Poulet à rôtir	Poulet de chair élevé plus longtemps que le poulet à griller, soit habituellement durant 12 semaines (environ 3 mois), pour qu'il soit plus gros
Poule pondeuse	Race d'oiseaux destinée à la ponte, qui commence généralement à pondre à l'âge de 18 à 20 semaines (vers quatre mois et demi) avec l'augmentation de la luminosité. La ponte nécessite au moins 14 heures de luminosité (photopériode).

1.2 AVEC COMBIEN D'OISEAUX EST-IL PRÉFÉRABLE DE COMMENCER?

Commencez modestement (4 ou 5 oiseaux), selon vos objectifs. Cela vous permettra de comprendre les exigences et le niveau d'engagement requis pour élever des oiseaux. Une fois que vous vous sentirez à l'aise, vous pourrez faire prendre de l'ampleur à votre élevage, lentement et soigneusement, en demandant conseil à des éleveurs expérimentés qui ont réussi en la matière. Soulignons également qu'il peut y avoir des limites au nombre de volailles de votre élevage, selon l'endroit où vous vivez. Il est recommandé de vérifier les règlements locaux en vigueur dans votre région. Il est important de veiller à ce que votre élevage bénéficie de soins vétérinaires, donc veuillez appeler une clinique ou un cabinet vétérinaire de votre localité avant de vous procurer des oiseaux pour vous assurer que l'on pourra vous prendre comme client et que l'équipe offre des soins vétérinaires pour les volailles.

1.3 OÙ ACHETER VOS OISEAUX?

Procurez-vous vos oiseaux chez des fournisseurs réputés. Il peut s'agir de groupes locaux, d'éleveurs ou de divers commerces de moulée vendant des volailles commerciales dans le cadre des « journées poussins ». Il est préférable de s'approvisionner auprès d'une seule et même source, en tenant compte du niveau des mesures de biosécurité comme l'état de santé des volailles, l'historique des vaccinations, le programme d'alimentation, la propreté, ainsi que l'origine et la provenance des volailles. Validez auprès de références fiables, si possible. La prudence est de mise si vous achetez des oiseaux sur les réseaux sociaux.

1.4 QUESTIONS IMPORTANTES À POSER AU VENDEUR

1. Y a-t-il des problèmes de santé?
2. Les oiseaux ont-ils reçu des vaccins, des vermifuges ou d'autres traitements? Si oui, quand, pour quelle raison et quel est le nom du médicament utilisé? Demandez au vendeur s'il tient des registres à ce sujet.
3. Demandez-lui qui est son vétérinaire et obtenez les coordonnées de celui-ci.


4. De quelle race s'agit-il?

1.5 RACES DE VOLAILLES

Il existe de nombreuses races de volailles. Toutefois, certaines, comme des races patrimoniales, sont plus robustes et mieux adaptées à un système de production en plein air dans une basse-cour. Les races suivantes en font partie :

Races de volailles

Espèce : Poulets	
Races	Caractéristiques
Rhode Island rouge et blanc  	<ul style="list-style-type: none"> - Cette variété robuste est la meilleure pondeuse des races à double usage (environ 150 à 200 œufs par an). Le coq pèse en moyenne 3,8 kg (8,5 lb) et la poule, 2,9 kg (6,5 lb). Ces caractéristiques font de cette race un bon choix pour les petits éleveurs.
Wyandotte 	<ul style="list-style-type: none"> - Cette autre espèce robuste est aussi un bon choix pour les propriétaires de petits élevages. Le poulet Wyandotte, une autre race à double usage, se prête aussi à la production d'œufs et de viande. Les poules font également de bonnes mères si la reproduction est envisagée. Les poids moyens sont comparables à ceux du Rhode Island rouge et blanc.
Plymouth Rock	<ul style="list-style-type: none"> - Cette race est très docile et les poules font de bonnes mères. Ces

		<p>volailles peuvent être élevées pour la viande ou comme pondeuses, mais il est important de savoir de quelle souche elles proviennent, car certaines sont meilleures pour la viande ou les œufs que d'autres. Le coq pèse en moyenne 4,3 kg (9,5 lb) et la poule, 3,4 kg (7,5 lb).</p>
--	---	--

1.6 FOURNITURES ET MATÉRIEL À ACHETER AVANT D'APPORTER LES OISEAUX À LA MAISON

Soyez préparé.

- Gants médicaux
- Aiguilles et seringues (de différentes tailles) et compte-gouttes
- Mangeoires et moulée
- Abreuvoirs
- Litière
- Désinfectant – p. ex. eau de Javel
- Aménagement des abris
- Livre (registre) pour consigner les visites de vétérinaires et autres, les maladies et les traitements administrés

1.7 GESTION DES URGENCES

Lorsqu'on élève des volailles, il est important de mettre en place des mesures d'urgence afin de pouvoir réagir efficacement à tout problème qui pourrait survenir et à intervenir en conséquence. Qu'il s'agisse de maladies, de prédateurs, de problèmes météorologiques ou de problèmes d'alimentation, il est important d'avoir des plans d'urgence en vigueur pour une multitude d'urgences différentes. Il est important d'avoir des plans conçus et prêts à l'emploi

dans le cas malheureux où une urgence se produirait. Voici des exemples d'aspects à prendre en considération dans la planification de vos interventions en cas d'urgence.

PLAN EN CAS D'ÉCLOSION DE MALADIE

- Avez-vous un vétérinaire?
- Pouvez-vous mettre les oiseaux malades en quarantaine à l'écart des oiseaux sains?

PLAN EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES

- Où pouvez-vous garder vos oiseaux en cas d'inondation ou d'incendie?

PLAN D'ÉVACUATION

- Au besoin, comment et où pouvez-vous déplacer vos oiseaux sans leur causer de tort? Qui peut vous aider à les transporter si nécessaire?

PLAN DE MISE À L'ABRI

- Pouvez-vous vous assurer d'avoir suffisamment de moulée, d'eau et de fournitures pour 21 jours?

PLANS DE MESURES D'URGENCE À PETITE ÉCHELLE, au cas où des oiseaux s'enfuiraient ou en cas de pénurie d'eau potable, etc.

- Gardez une liste des coordonnées de votre magasin de moulée, de votre vétérinaire, etc.
- Cette liste doit être à la portée de toute personne appelée à entrer en contact avec vos volailles.

02 Réglementation

Soulignons que, selon l'endroit où vous habitez au Nouveau-Brunswick, il peut y avoir des règlements dans votre ville ou votre municipalité précisant le nombre de volailles, le cas échéant, que vous êtes autorisé à élever. Par exemple, dans les limites de la ville de Fredericton, il est permis d'avoir trois poulets par maison individuelle. Il est important, avant de vous procurer vos volailles, de vous renseigner sur les règlements locaux de votre ville ou de votre municipalité. Lorsque vous faites l'acquisition de volailles pour un élevage de basse-cour, soulignons que vous ne pouvez vous procurer que 199 pondeuses, 199 poulets de chair et 199 dindes. Cette limite est imposée par les offices provinciaux de commercialisation de la volaille. Ces offices sont les suivants : Les Producteurs d'œufs du Nouveau-Brunswick, les Producteurs de poulet du Nouveau-Brunswick et les Producteurs de dindons du Nouveau-Brunswick. Toute quantité de volaille supérieure à 199 doit, en vertu de la loi, faire l'objet d'un quota acheté auprès des offices de commercialisation.

2.1 ENREGISTREMENT DES INSTALLATIONS ET PERMIS

SYSTÈME D'IDENTIFICATION D'INSTALLATION D'ÉLEVAGE DU BÉTAIL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le système d'identification d'installation d'élevage du bétail revêt une importance particulière au Nouveau-Brunswick, puisqu'il facilite la traçabilité des animaux, permettant ainsi d'accélérer les interventions en cas d'éclosion émergente ou d'urgence (incendies et inondations). Il s'agit d'un système très avantageux, en particulier pour la préparation, l'intervention et le rétablissement en cas de problèmes de santé animale et d'urgences. L'enregistrement de vos installations d'élevage n'est pas seulement bénéfique pour votre province, mais aussi pour vous. Si vos installations sont inscrites dans le système, le gouvernement communiquera avec vous en cas de

risque pour votre élevage selon votre situation géographique. Il peut s'agir de conditions météorologiques défavorables ou de l'éclosion d'une maladie dans une région avoisinante.

Le système d'identification d'installation d'élevage du bétail est particulièrement important dans le cas des volailles en raison du risque croissant de maladies infectieuses hautement pathogènes, comme la grippe aviaire, dans notre province. Il est à noter que si un élevage avoisinant était infecté, votre élevage serait exposé à un risque important d'infection. En étant inscrit, vous serez rapidement informé des éclosions locales et vous pourrez ainsi prendre les précautions nécessaires pour protéger vos volailles. Au Nouveau-Brunswick, le système d'identification d'installation d'élevage du bétail est gratuit et facile d'accès. Pour en savoir plus sur le système et pour obtenir le formulaire de demande, veuillez vous rendre sur le site du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick et effectuer une recherche sous « programme d'identification d'installation d'élevage du bétail ». Vous pouvez aussi téléphoner à l'un ou l'autre des bureaux régionaux du Ministère si vous avez des questions (Bathurst : 506-547-2089; Moncton : 506-856-2277; Sussex : 506-432-2001; Fredericton : 506-453-2210; Wicklow : 506-392-5101 et Grand-Sault : 506-473-7755).

PERMIS

Selon votre lieu de résidence au Nouveau-Brunswick, il se peut aussi que vous ayez besoin d'un permis pour élever des volailles en toute légalité sur votre terrain. Vous pouvez vous procurer un permis auprès du bureau de votre municipalité. Si vous n'obtenez pas de permis avant de faire l'acquisition de vos volailles, celles-ci pourraient être saisies et une amende pourrait vous être imposée.

2.2 IDENTIFICATION DES VOLAILLES ET SIGNALEMENT DES DÉPLACEMENTS

Il est très important de veiller à l'identification et au suivi de vos propres volailles – en consignait la provenance de vos volailles, les endroits où vous les apportez (p. ex. à une exposition) ou vos ventes de volailles (obtenez le nom et les coordonnées de l'acheteur). Tous ces renseignements peuvent être consignés dans un registre pour assurer le suivi et la traçabilité

de vos volailles. Ces renseignements précieux pourront se révéler très utiles en cas d'éclosion de maladie dans votre élevage.

2.3 CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES VOLAILLES

Le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* et le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* constituent de précieuses ressources à l'intention de tous les producteurs de volailles, qu'il s'agisse d'un élevage de basse-cour ou d'installations commerciales, pour assurer le bien-être et la santé des oiseaux dont ils ont la responsabilité. Ils fournissent aux producteurs des lignes directrices sur les normes acceptables en matière de soin et de manipulation des volailles. Ces codes et recommandations figurent sur le site Web du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, sous les rubriques *Poulettes et pondeuses* et *Poulets, dindons et reproducteurs*.

2.4 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour garantir la santé et le bien-être de vos oiseaux, il est important d'intégrer la gestion de l'environnement dans votre système de production. Voici certaines pratiques générales de gestion de l'environnement :

- Taux d'ammoniac : si les volailles sont gardées à l'intérieur, en particulier pendant la saison hivernale, il est important de surveiller les taux d'ammoniac toutes les semaines. Il est recommandé d'éviter une concentration d'ammoniac supérieure à 10 ppm. Pour réduire les niveaux d'ammoniac, il est recommandé d'augmenter la ventilation, d'enlever le fumier et de réduire les densités d'élevage. Si vous percevez une odeur d'ammoniac, les niveaux sont trop élevés.
- Conditions météo : Au fil des changements météorologiques, il est important de surveiller fréquemment les oiseaux par temps chaud et humide ou durant les froids extrêmes. Assurez-vous que les volailles ont toujours accès à de l'eau et à de la nourriture dans leur enclos, surtout lorsque la météo est défavorable.

03 Hébergement et gestion

Avant d'apporter vos volailles à la maison, il est important de leur aménager un abri et de vous doter d'un plan de gestion. L'hébergement et la gestion sont deux facteurs particulièrement importants pour garantir la sécurité et la santé de vos volailles.

3.1 ABRIS

Les abris à volailles sont un aspect important d'un système d'élevage de basse-cour. Il est important de mettre en place un système d'abris, que les volailles soient gardées à l'intérieur en tout temps ou qu'elles aient accès à l'extérieur. Il existe plusieurs types d'abris : poulailler mobile, poulailler traditionnel et poulailler semi-permanent. Voici des exemples des types de poulaillers énumérés ci-dessus :

Poulailler mobile



Poulailler semi-permanent



Poulailler permanent



3.2 EXIGENCES RELATIVES AUX ABRIS

L'abri/le poulailler doit présenter les éléments suivants aux volailles :

- espace approprié et endroit où se percher
- ventilation
- régulation de la température
- protection contre les prédateurs

L'une des exigences importantes à l'égard de l'abri ou du poulailler consiste à s'assurer que les éléments de l'abri sont conçus, construits et régulièrement inspectés pour éviter que les oiseaux ne se blessent. Les dispositifs de perchage ne doivent pas causer de blessures aux oiseaux. Il faut donc surveiller la perte de plumes et les ecchymoses au niveau de la poitrine et les blessures aux pattes si le perchoir est trop gros ou trop étroit.

3.3 GESTION DES ZONES EXTÉRIEURES

L'élevage de volailles en plein air n'est pas recommandé en raison des risques accrus de transmission de maladies, de prédateurs et de ravageurs, ainsi que de la difficulté à maintenir des pratiques sanitaires adéquates. Toutefois, si tel est le cas, il existe des exigences particulières à respecter. Celles-ci figurent sur le site Web du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, dans le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* et le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons*. La création d'un espace clôturé sûr muni d'un toit solide est un bon moyen d'élever des volailles en plein air.

3.4 ESPACE REQUIS

L'espace requis repose en bonne partie sur le nombre d'oiseaux ou la densité de votre élevage. La densité de l'élevage est déterminée par la masse d'oiseaux par unité d'espace disponible dans l'abri intérieur et s'exprime en kg/m². La densité de l'élevage peut être influencée par le type d'hébergement, la ventilation, l'alimentation et l'accès à l'eau. Voici quelques exigences relatives à l'espace requis :

- Les volailles doivent avoir assez d'espace pour se déplacer librement, se tenir debout normalement, s'étirer les ailes avec aisance et se retourner.
- Tous les oiseaux doivent disposer d'un espace suffisant pour pouvoir s'asseoir en même temps.
- La densité de l'élevage ne doit pas excéder le matériel disponible (p. ex. mangeoires, abreuvoirs et nichoirs) ni l'espace du poulailler.
- Pour obtenir des conseils sur la gestion des densités de peuplement et l'espace requis, veuillez consulter un spécialiste (vétérinaire avicole, représentant d'entreprise d'élevage, etc.)
- Il faut également prévoir de l'espace pour un « bain de poussière ».

Pour en savoir plus sur l'espace requis et la densité de l'élevage, veuillez consulter le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* et le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* sur le site Web du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

3.5 PROTECTION CONTRE LES INSOLATIONS (OMBRE)

Pour éviter les insulations et les coups de chaleur chez les oiseaux, il faut leur offrir de l'ombre afin qu'ils puissent maintenir leur température corporelle normale de 40 à 43 degrés Celsius (de 105 à 109 degrés Fahrenheit). L'ombre peut être naturelle ou artificielle, mais il est important que les oiseaux puissent se protéger du soleil. Lorsque les températures ambiantes dépassent 24 degrés Celsius, les oiseaux se mettent à présenter des signes de stress thermique. Les oiseaux souffrant de la chaleur peuvent présenter les signes cliniques suivants :

- Visage, crête et caroncules rougis
- Halètement rapide
- Respiration à bouche ouverte
- Ailes déployées

La température idéale pour les oiseaux se situe entre 18 et 24 degrés Celsius, avec un taux d'humidité d'environ 40 %. En faisant construire votre abri avec une aération adéquate, ce qui peut supposer l'ajout de ventilateurs, vous serez mieux outillé pour veiller au bien-être de vos oiseaux. L'ajout d'un jet d'eau intermittent contrôlé peut aussi contribuer à rafraîchir les oiseaux lors des chaleurs extrêmes.

3.6 ZONES DE MANIPULATION ET DE CONTENTION

Il est également important de tenir compte des zones de manipulation et de contention lors de la construction et de la planification des abris de son élevage de basse-cour. Ces zones sont importantes pour manipuler les oiseaux et s'assurer que le matériel ou les outils appropriés sont disponibles pour la manipulation et la contention. Il est également très important de savoir comment manipuler et immobiliser les oiseaux de façon adéquate.

3.7 ENCLOS POUR VOLAILLES MALADES

Les enclos pour les volailles malades ou les oiseaux devant être placés en isolement constituent également une partie importante de l'hébergement de votre élevage. Il faut toujours veiller à ce que la circulation se termine par les zones de l'enclos pour les volailles malades, qui constituent le dernier lieu de visite des abris des poulets. Les enclos sont également importants lorsqu'il faut mettre en quarantaine un nouvel oiseau avant de l'introduire dans le troupeau, mais aussi lorsqu'un oiseau tombe malade et doit être isolé des autres volailles. Ces deux raisons constituent un aspect important de la réduction de la transmission de maladies à votre élevage, comme la laryngotrachéite infectieuse et le virus de l'influenza aviaire. Rappelons aussi que lorsqu'il y a plus d'un oiseau malade, il faut, si possible, installer chaque oiseau malade dans son propre enclos.

3.8 NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont essentiels à la prévention et au contrôle des maladies. La prévention et le contrôle des maladies passent par le nettoyage et la désinfection

périodiques du matériel et des installations d'hébergement, selon les besoins. Cela permet de prévenir et/ou de réduire l'accumulation d'agents pathogènes et de déchets organiques. Les éleveurs de volailles doivent nettoyer et désinfecter les bâtiments et le matériel après une éclosion de maladie infectieuse, comme l'indiquent les codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. En cas d'éclosion de maladie, il est recommandé de communiquer avec un vétérinaire pour obtenir des conseils sur le traitement, les protocoles de nettoyage et de désinfection et le temps d'attente après l'éclosion. En général, il est recommandé de nettoyer, de laver, de désinfecter et d'assécher physiquement les lieux entre les lots de volailles. La marche à suivre pour une bonne désinfection figure ci-dessous.

1. Lisez les étiquettes des produits de nettoyage ou de désinfection. Assurez-vous que le produit est accompagné d'une fiche signalétique (FS) pour comprendre les précautions que vous pourriez devoir prendre.
2. Portez un équipement de protection.
3. Enlevez d'abord toutes les matières organiques (fumier, litière et moulée) **AVANT** d'appliquer tout produit désinfectant. La lecture des instructions sur l'utilisation adéquate du désinfectant vous épargnera du temps et vous évitera de devoir recommencer le nettoyage. Les désinfectants doivent être appliqués sur une surface sèche et propre.
4. Si le produit doit être préparé, calculez la surface à désinfecter et préparez correctement la solution en respectant les proportions à mélanger si vous devez utiliser de l'eau ou un autre liquide.
5. Utilisez la solution désinfectante conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette (environnement de la surface, temps de contact, nécessité de rincer le produit, renseignements relatifs à la sécurité, etc.)

04 Nourriture et eau

L'alimentation et l'eau sont deux des facteurs les plus importants à prendre en compte lors de l'acquisition d'un élevage de volailles. Le fait de connaître les besoins nutritionnels de vos oiseaux peut faire la différence entre la survie ou non de votre élevage.

4.1 NOURRIR VOS OISEAUX

Une alimentation appropriée pour votre élevage est essentielle à la santé, à la productivité et au bien-être de vos volailles. Il est important d'adapter l'alimentation au stade de vie, au type et à l'objectif de production. Par exemple, certains besoins en aliments et en suppléments ne seront pas les mêmes pour les poussins que pour les oiseaux adultes, les poules pondeuses et les poulets à griller.

4.2 ALIMENTATION DES VOLAILLES

Les besoins nutritionnels changent au fur et à mesure que l'oiseau grandit, en tenant compte de l'objectif de production de la volaille, du sexe, etc. Aux différents stades de leur vie, les oiseaux auront besoin de différents niveaux d'énergie, de même que de différentes protéines et vitamines et de différents minéraux, de même que d'ingrédients alimentaires alternatifs. Il est préférable d'acheter une moulée commerciale équilibrée pour les volailles plutôt que de la fabriquer soi-même.

- **Poussins** : Les poussins ont besoin d'une *nourriture de départ* préparée dans le commerce, qui se présente sous forme de miettes et qui renferme tous les éléments nutritifs dont le poussin a besoin pour démarrer. Dans le cas des espèces pondeuses, les

poussins consommeront cette nourriture de départ durant les 6 à 8 premières semaines et dans le cas des poulets de chair, seulement durant les 3 premières semaines de vie. La nourriture de départ pour tous les poussins doit renfermer un produit coccidiostatique pour combattre un parasite courant chez les poulets, qui peut provoquer des lésions gastro-intestinales.

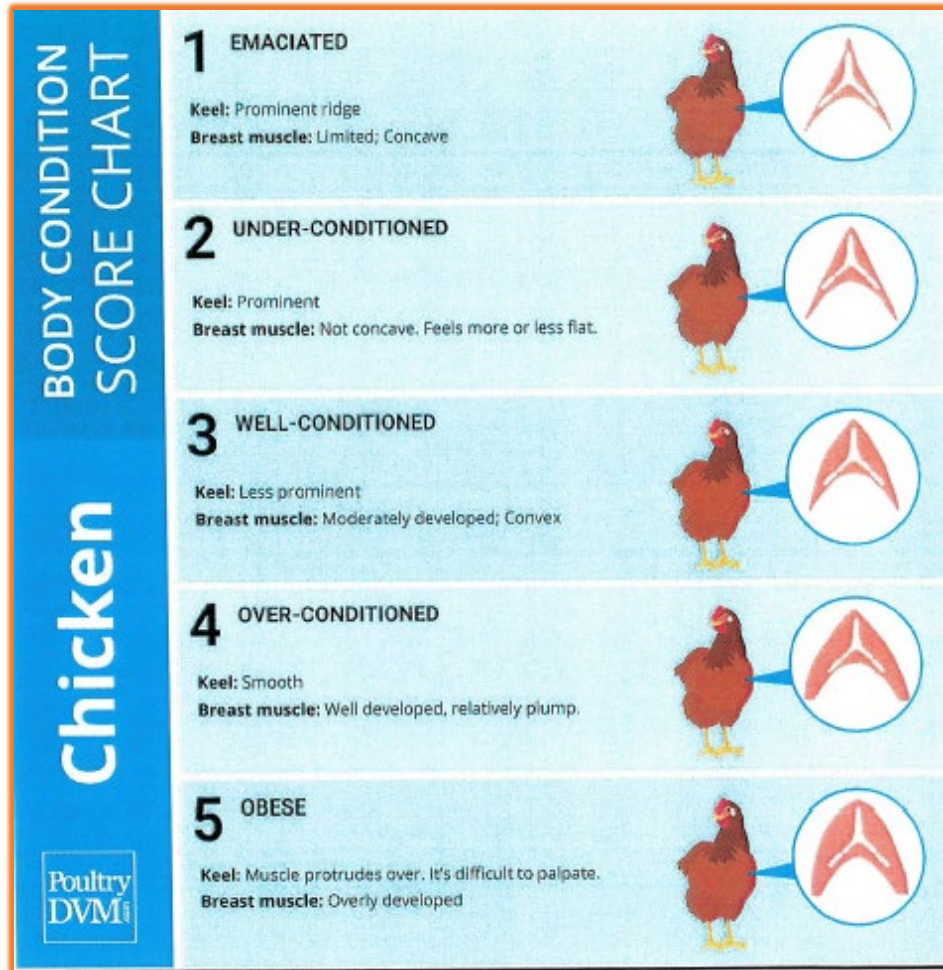
- **De 8 à 18 semaines et plus :** Au fur et à mesure que les oiseaux grandissent, la quantité de protéines augmente avec l'âge et il est important de prodiguer une nourriture qui corresponde aux besoins nutritionnels des oiseaux. *Les aliments de croissance* diffèrent selon le type d'oiseau (pondeuses ou poulets de chair). Il est également important d'ajouter des suppléments, comme des vitamines et des minéraux que les oiseaux ne peuvent obtenir dans la nourriture.
- **Poules pondeuses :** Les pondeuses ont besoin d'une source de calcium supplémentaire dans leur alimentation. Le calcaire ou les coquilles d'huîtres sont des suppléments de calcium simples et facilement accessibles qui vous éviteront de vous retrouver avec des œufs à coquille mince, une diminution de la production d'œufs, de même que des problèmes de cannibalisme et de consommation d'œufs. Un supplément de calcium peut être donné librement aux oiseaux.
- **Coqs et coquelets :** Les coqs et les coquelets ne doivent pas avoir accès à la ration des poules pondeuses, trop riches en protéines et en calcium pour eux. Le risque de développer la goutte est beaucoup plus élevé chez les mâles qui consomment ces rations.

Pour plus de ressources sur la nutrition et les programmes d'alimentation suggérés, vous pouvez consulter le site Web d'Agriculture Manitoba – *Feeding Programs for Small Chicken Flocks* (en anglais seulement). Vous pouvez aussi communiquer avec votre vétérinaire ou avec le vétérinaire avicole du ministère de l'Agriculture à Fredericton pour en savoir plus.

4.3 QUANTITÉ DE NOURRITURE

La consommation de nourriture et les quantités requises pour les poulets peuvent varier selon l'âge, la race, l'objectif de production, le sexe et l'environnement des oiseaux. Il est courant de laisser les oiseaux libres de s'alimenter à leur guise et de leur laisser l'accès à la nourriture en tout temps. Cela peut se faire avec les poulets à griller ou les poules pondeuses, ce qui facilite les choses pour le producteur. Cependant, vous devrez toujours vous assurer que vos oiseaux reçoivent la quantité de nourriture nécessaire et que celle-ci est de bonne qualité. Ne laissez pas de nourriture sur le sol ou dans les mangeoires jusqu'à ce qu'elle fige. Ces accumulations de nourriture doivent être éliminées quotidiennement.

Si la note d'état corporel est supérieure à la note recommandée, consultez un professionnel (nutritionniste, vétérinaire, etc.) pour éventuellement réduire la quantité de nourriture. La même démarche s'impose si la note d'état corporel de vos oiseaux est faible. Vous trouverez ci-dessous un tableau des notes d'état corporel et la façon d'évaluer votre élevage en conséquence.



4.4 INNOCUITÉ DE LA NOURRITURE

L'innocuité de la nourriture passe essentiellement par l'achat de moulée auprès d'une source réputée. Il est souvent utile d'obtenir l'avis d'un conseiller qualifié (p. ex. un nutritionniste pour volailles) qui peut s'assurer que les rations fournies à vos oiseaux sont équilibrées. Les producteurs commerciaux peuvent également être d'une grande aide pour vous livrer des conseils sur la provenance de leurs aliments. Voici quelques mesures simples pour assurer l'innocuité de la nourriture de votre élevage :

- Entreposer la moulée dans un endroit sec et sécuritaire (à l'abri des rongeurs) – les contenants de stockage en métal sont particulièrement recommandés.
- Ne pas donner de nourriture visiblement contaminée ou moisie aux oiseaux.

- Éliminer toute nourriture renversée pour éviter d'attirer les nuisibles et les prédateurs.

4.5 MANGEOIRES

Il existe de nombreux types de mangeoires pour les volailles. Il est important de veiller à ce que le matériel soit entretenu et soit en bon état de fonctionnement, à ce que les oiseaux aient un accès facile et uniforme à la nourriture et à l'eau et à ce que les mangeoires soient nettoyées régulièrement pour éviter les maladies chez les volailles. Vous trouverez ci-dessous un tableau des recommandations concernant les mangeoires pour l'alimentation et l'abreuvement selon le nombre d'oiseaux.

Lignes directrices pour les mangeoires

Nourritures	
Mangeoires cylindriques	65 oiseaux par mangeoire (33 cm [13 po] de diamètre)
Mangeoires à trémie ^c	2,5 cm (1 po) par oiseau ^b
Eau	
Trémies	2,5 cm (1 po) par oiseau ^b
Abreuvoirs ronds et coupelles	1 pour 120 oiseaux
Tétines	De 5 à 10 oiseaux par tétine ^a

a. Tenir compte du poids et de la taille des oiseaux.

b. En supposant que les oiseaux aient accès aux deux côtés de la trémie. Si ce n'est pas le cas, doubler l'espace alloué à chaque oiseau.

c. Pour calculer le périmètre des mangeoires cylindriques et des abreuvoirs ronds, multiplier l'espace d'une mangeoire linéaire par 0,8.

Illustrations de différentes trémies et mangeoires utilisées dans l'élevage de volailles de basse-cour.

Mangeoires cylindriques



Mangeoires à trémie



Abreuvoirs à trémie



Abreuvoirs ronds et coupelles



Tétines



4.6 EAU

L'eau est le nutriment le plus important pour les volailles. Le manque d'eau et la mauvaise qualité de l'eau, s'il y a lieu, seront les premières causes de mortalité dans votre élevage. Le poids des volailles est constitué d'eau à 70 % et le poids de leurs œufs, à 65 %. Les besoins en eau pour les volailles ne sont pas fixes, car ils reposent sur l'âge, l'état corporel, l'alimentation, la température, etc. Cependant, les volailles consomment deux fois plus d'eau que de nourriture. Il est essentiel de veiller à ce que votre élevage ait accès à de l'eau exempte d'agents pathogènes en tout temps pour prévenir les maladies et les affections chez vos volailles. En hiver, veillez à ce que l'eau ne gèle pas, soit en installant une source d'eau chauffée, soit en renouvelant continuellement l'eau. Le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et*

pondeuses et le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage renferment des exigences importantes sur les mesures à prendre pour garantir la propreté de l'eau pour les oiseaux :

- L'eau doit être analysée tous les ans, sauf si l'on utilise l'eau municipale.
- Il faut surveiller l'eau pour y déceler tout changement (odeur, couleur, rouille, etc.).
- Il faut veiller à ce que tous les oiseaux aient le même accès à l'eau et à ce qu'aucun ne soit écarté de toutes les sources d'eau.
- Il faut veiller au bon fonctionnement et à la propreté du matériel d'abreuvement.

Vous trouverez ci-dessous un tableau présentant les paramètres de consommation d'eau spécifiques à la production commerciale, qui peut servir de référence pour déterminer la consommation d'eau d'un oiseau en bonne santé.

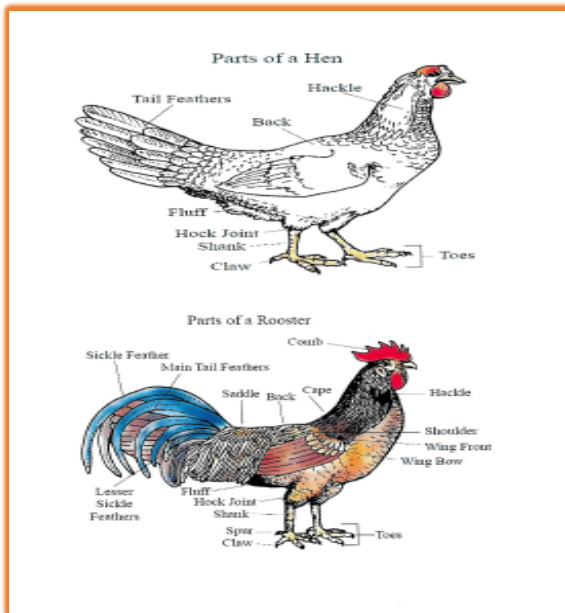
Consommation d'eau

Âge (en semaines)	Poulets (litres/100 oiseaux/jour)	Dindes (litres/100 oiseaux/jour)
1	2-3	7-8
2	4-6	9-10
3	6-9	14-32
4	9-10	14-32
5	10-11	14-32
6	13	14-32
7	15	35-57
8	17	35-57
9	19	35-57
10	20	35-57
11	-	35-57
12	-	35-57

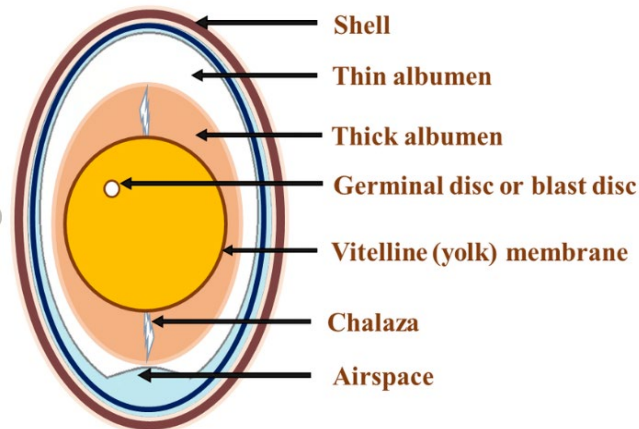
13	-	35-57
14-19	-	58-70
Adultes	*Jusqu'à 225 ml (environ 7,61 onces)/oiseau/jour	58-70

05 Manipulation

5.1 TERMINOLOGIE ET CONCEPTS RELATIFS À LA MANIPULATION DES VOLAILLES



Il est important de comprendre l'anatomie de la volaille et d'utiliser la terminologie appropriée lorsque vous manipulez vos oiseaux. Cela permet de communiquer correctement avec un professionnel lors de la manipulation des volailles, mais aussi de comprendre où se trouve l'endroit approprié pour la manipulation et l'immobilisation. À gauche, vous trouverez un diagramme identifiant l'anatomie d'un oiseau et, en dessous, les composants et les structures d'un œuf.



Schematic diagram of egg anatomy.

Lorsque vous travaillez avec vos volailles, il est important de vous rappeler que toute modification de leur environnement, des températures ou des flux d'air peut avoir des répercussions sur elles. Il est également important de comprendre que les distractions visuelles, les inconnus, les sons inhabituels ou forts, les ombres et les objets en mouvement peuvent effrayer les volailles et les inciter à s'arrêter ou à s'éloigner de vous. Idéalement, un contact quotidien avec les oiseaux est souhaitable pour réduire le stress lié à leur manipulation, puisqu'ils seront déjà habitués à la présence de leur propriétaire.

5.2 ZONE DE FUITE

Les animaux et les oiseaux ont une zone de fuite. L'étendue de leur zone de fuite repose sur leur degré de socialisation. La zone de fuite est le rayon dans lequel on peut s'approcher de l'animal avant qu'il ne s'éloigne. Lorsqu'on comprend la zone de fuite de l'oiseau, il est facile de le faire avancer ou reculer. Pour ce faire, il s'agit de se placer devant ou derrière le point d'équilibre.

5.3 SIGNES DE STRESS

Pour voir si vos oiseaux sont stressés, vous pouvez reculer pour leur enlever de la pression. Les signes suivants révèlent la présence de stress chez les oiseaux :

- échapper à la personne qui les manipule
- sauter sur d'autres oiseaux
- s'entasser ou s'agglutiner dans un coin
- posture rigide
- tête et cou allongés

5.4 INDICATEURS DE DÉTRESSE PENDANT ET APRÈS LA MANIPULATION

Les signes de stress chez les volailles peuvent se manifester par une multitude de comportements, dont les plus courants sont les suivants :

- perte d'appétit
- léthargie
- agression et bagarres
- diminution de la production d'œufs
- perte de plumes
- respiration béante/bouche ouverte
- tremblements musculaires
- vocalisation

5.5 CONTENTION DES OISEAUX

Avant de manipuler ou d'immobiliser vos oiseaux, il est important de les examiner à distance afin d'évaluer l'état de l'élevage et de chaque oiseau. Lorsque les oiseaux sont en bonne santé et vivent dans de bonnes conditions, ils devraient être vifs, alertes et réceptifs, interagir avec l'élevage, manger et ne pas présenter de comportement anormal. Lors d'un examen physique ou de la manipulation des oiseaux, il est important d'utiliser des techniques d'immobilisation appropriées. Les photos ci-dessous montrent comment on peut immobiliser un oiseau pour l'examiner ou le déplacer.



Technique à deux mains – pattes : La photo ci-contre illustre la technique qui consiste à retenir l'oiseau par les pattes. Il s'agit de tenir les pattes près du corps de l'oiseau et d'immobiliser les ailes avec votre propre corps.



Technique à un bras et une main : La méthode illustrée dans la photo ci-contre consiste à se servir d'un bras pour tenir l'oiseau près de votre corps afin d'immobiliser une aile et la poitrine, alors que l'autre aile se trouve contre votre poitrine ou votre ventre.



Technique à deux mains – ailes : La méthode ci-contre illustre la façon de tenir l'oiseau à deux mains sur les ailes et la poitrine.

Rappelons également que les oiseaux sont des proies et qu'ils se laissent facilement gagner par la peur ou le stress. Lorsque vous les immobilisez, n'oubliez pas :

- de vous déplacer lentement
- de parler à voix basse ou de garder le silence
- d'éviter toute pression sur le thorax ou la poitrine et de vous assurer que l'oiseau respire encore
- de porter l'oiseau en position verticale
- de soutenir le corps de l'oiseau par en dessous

5.6 OUTILS DE MANIPULATION DES VOLAILLES

En ce qui concerne les volailles, la contention manuelle est la pratique d'immobilisation la plus courante, bien que l'utilisation d'un cône soit également très répandue pour l'abattage de la volaille. Le cône est une méthode d'immobilisation simple qui permet d'accéder facilement au cou ou à la tête pour abattre la volaille rapidement et proprement. On peut aussi utiliser des filets ou des planches avec les lumières éteintes pour rassembler discrètement les volailles dans un coin afin de les attraper physiquement.



06 Gestion de la reproduction

6.1 REPRODUCTION

Le rapport poule/coq recommandé pour la reproduction est de 10 pour 1. Ce rapport peut varier légèrement selon la race, mais il s'agit de la règle empirique.



6.2 GESTATION

Fait insolite : Après l'accouplement, le sperme du coq demeure dans l'appareil reproducteur de la poule pendant deux semaines. Cela signifie qu'une seule et même poule peut pondre et couvrir jusqu'à 10 à 14 œufs fertilisés à la suite d'un accouplement.



Après la ponte d'un œuf fécondé, le poussin met 21 jours (environ 3 semaines) à éclore. Durant ce temps, la poule s'assoit sur ses œufs pour les tenir au chaud.

6.3 PONTE ET ÉCLOSION

La couvaison est un comportement naturel chez la poule. On parle de comportement de couvaison lorsqu'une poule manifeste le désir de s'asseoir sur ses œufs pour les faire éclore.

Pour qu'un œuf fécondé éclore en poussin, il doit être incubé pendant toute la période de gestation de 21 jours. La poule peut couvrir naturellement ou l'œuf peut être placé dans une couveuse après la ponte. Après la période de gestation de 21 jours, les poussins commencent à briser la coquille de l'œuf à l'aide d'une pointe acérée située à l'extrémité de leur bec et appelée « diamant » ou « dent de délivrance ».

Si l'œuf est couvé par la poule, il est recommandé de laisser la mère aider à l'éclosion et de rester à l'écart jusqu'à la sortie des poussins. Cependant, si l'incubation a lieu dans une couveuse, il est important de faire des vérifications périodiques vers le 21^e jour pour s'assurer que les poussins n'ont pas de problèmes à percer leur coquille ou à s'assécher après l'éclosion.



07 Prévention des maladies

7.1 PRINCIPES

La biosécurité désigne toute mesure qui empêche les maladies infectieuses, les parasites et/ou toute menace biologique d'infecter vos volailles, de se propager dans vos volailles et d'infecter d'autres espèces d'animaux que vous pourriez avoir. Il peut également être utile d'apposer un panneau de biosécurité avec les numéros de téléphone du propriétaire à l'extérieur de l'entrée du poulailler pour empêcher les visiteurs de pénétrer dans l'espace de votre troupeau sans que vous soyez présent.

7.2 PRATIQUES COURANTES

Il est important de vérifier vos volailles quotidiennement. Lorsque vous travaillez avec vos volailles, il est bon de porter des vêtements et des chaussures destinés à cette fin et de vous laver les mains avec du savon et de l'eau chaude avant de travailler avec vos volailles et après avoir terminé. Si des volailles ont été placées dans des enclos pour malades, elles doivent être examinées en dernier lors des contrôles quotidiens afin d'éviter la propagation de maladies à partir de ces volailles malades.

7.3 VISITEURS

Pour préserver la santé de votre élevage, les visiteurs ne doivent pas avoir accès à vos volailles. Cependant, si vous avez des visiteurs, vous devez toujours les accompagner et prévoir des vêtements d'extérieur pour eux (p. ex. des bottes et des combinaisons qui demeureront chez vous). Il est également conseillé de s'assurer que les visiteurs n'ont pas visité d'autres élevages

(commerciaux ou de basse-cour) dans les dernières 24 heures. Il est très important de tenir un registre que doivent signer les visiteurs lors de leur visite.

7.4 SOURCES D'ALIMENTATION ET D'EAU

Lorsque vous vous procurez de la moulée, recherchez une source réputée et essayez de conserver la même source d'alimentation pendant toute la durée de vie de vos volailles. L'entreposage de votre nourriture à volailles est important. La nourriture doit être conservée dans un récipient sec et hermétique. La nourriture ne doit être accessible à aucun animal sauvage, rongeur ou insecte, pour prévenir la contamination. Des sources d'eau propre doivent être accessibles en tout temps et fréquemment changées. Les volailles sont davantage portées à consommer la quantité d'eau appropriée lorsque leur eau est changée régulièrement. La vieille eau ou l'eau viciée est également plus susceptible d'abriter des bactéries nocives.

7.5 INTRODUCTION DE NOUVEAUX OISEAUX

Il n'est pas recommandé d'introduire de nouveaux oiseaux dans votre élevage, car il s'agit de l'une des méthodes les plus faciles et les plus courantes de transmission de maladies à votre élevage.

Si vous souhaitez tout de même introduire de nouveaux oiseaux, certaines précautions s'imposent pour limiter le risque d'apparition de maladies dans votre élevage d'origine. L'achat de nouveaux oiseaux doit se faire auprès d'un éleveur réputé et les carnets de vaccination doivent être obtenus. Il est recommandé, si possible, de demander à votre vétérinaire de s'entretenir avec le vétérinaire de l'éleveur, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes de santé et d'obtenir des informations plus précises sur l'éleveur chez lequel vous vous procurez vos volailles. Si vous achetez des oiseaux, vous devez les placer immédiatement dans un enclos de quarantaine et les surveiller jusqu'à ce que vous ayez la certitude qu'ils ne présentent pas de risque pour votre élevage actuel.

7.6 QUARANTAINE

Une zone de quarantaine doit être aménagée pour les nouveaux oiseaux ou les oiseaux malades. Cette zone doit être à l'écart de tout autre oiseau et de tout bétail afin d'éviter tout contact physique entre les animaux. Il est recommandé de garder les nouvelles volailles en isolement pendant quatre semaines ou plus. Bien que des maladies puissent tout de même survenir lors de l'acquisition de nouveaux oiseaux, le fait d'acheter des oiseaux sains auprès d'un éleveur/vendeur de bonne réputation et de les isoler pendant un certain temps contribuera à protéger votre élevage d'origine. Les oiseaux malades qui ont été placés dans une zone de quarantaine ne devraient retourner avec les autres que lorsqu'ils sont redevenus sains et ne risquent pas de propager insidieusement la maladie.

7.7 SANTÉ DE L'ÉLEVAGE

Il est important de surveiller vos volailles pour détecter toute maladie. Tout oiseau qui vous semble malade doit être immédiatement placé dans un enclos pour volailles malades. Il faut appeler un vétérinaire si vos volailles semblent malades ou si plusieurs cas de mortalité sont survenus, car cela pourrait receler un problème sous-jacent. Les vaccinations ne sont recommandées qu'en cas de besoin, et les vaccinations courantes sont décrites à la section 9.6. Il est important de consulter un vétérinaire pour savoir quels vaccins il recommande, car cela peut varier en fonction de la race de volaille, de la région, de l'endroit où vous vous êtes procuré vos oiseaux et de ce que vous souhaitez en faire. La tenue d'un registre est également essentielle à la santé de votre élevage, car cette pratique fait en sorte que tous les renseignements sur les maladies, les soins préventifs et les traitements soient consignés et facilement accessibles lors de la consultation d'un vétérinaire ou d'autres professionnels, ainsi que pour le déplacement de l'élevage, au besoin. Le plus important est de savoir à quoi ressemble et comment se comporte un élevage normal, car tout écart sera alors plus facile à repérer.

7.8 MORTALITÉ

En cas de mortalité dans le poulailler, il est important d'en retirer immédiatement tous les oiseaux morts afin d'éviter que la maladie ne se propage aux autres volailles. Les oiseaux morts doivent être déplacés vers un lieu d'élimination sûr, comme un site de compostage ou d'enfouissement, à l'écart du poulailler, où aucun autre oiseau ni aucun animal n'aura accès aux carcasses. En cas de mort inattendue, communiquez immédiatement avec votre vétérinaire. Tout matériel utilisé pour déplacer des oiseaux morts doit être rigoureusement nettoyé et désinfecté (pelle, brouette, etc.). Vous devez envisager un **plan d'élimination des volailles** en cas de mort de votre élevage (p. ex. où enfouir/composter les carcasses, à quelle profondeur, à quel endroit se trouve le puits pour l'eau potable, le site/terrain est-il à proximité d'un bassin hydrographique/d'une rivière, etc.). Le site d'élimination doit aussi accueillir la litière, la nourriture et le fumier à enlever et à éliminer, de même que les oiseaux.

7.9 CLÔTURES

Il est recommandé de clôturer la basse-cour et de ne pas laisser les oiseaux en liberté sur votre terrain. En clôturant votre basse-cour, vous protégez votre élevage contre les prédateurs et les maladies, en plus de vous assurer que vos volailles demeurent chez vous. Cela favorise aussi le bon voisinage. Il convient d'utiliser des clôtures appropriées pour les volailles et de les enfoncer dans le sol sur une profondeur de plus de trente centimètres (un pied) pour empêcher les prédateurs de creuser en dessous. Il est également judicieux de recouvrir le haut de l'enclos d'un matériau solide (contreplaqué, par exemple) afin d'éviter que des proies et d'autres espèces aviaires n'y pénètrent par le haut. Il est également important de clôturer votre basse-cour pour réduire le risque de transmission de maladies. Le type de clôture est à la discrétion du propriétaire, mais doit respecter les exigences mentionnées.



7.10 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Des travaux de nettoyage et d'entretien doivent être effectués régulièrement pour prévenir les maladies, dans la mesure du possible. Pour obtenir des conseils sur le nettoyage régulier, voir le chapitre 3, section 8.

En cas d'éclosion de maladie, les méthodes de nettoyage peuvent changer. Selon la maladie, différents produits chimiques et protocoles pourraient être nécessaires. Si une maladie se propage dans votre élevage, le changement complet de toutes les matières organiques dans votre enclos peut se révéler nécessaire. Cependant, il est toujours bon de déterminer la nature du problème auquel vous faites face, car certains nettoyants et désinfectants peuvent être nécessaires pour éliminer la cause de la maladie dans votre élevage. Selon la maladie, il se peut que vous deviez déclarer le problème et prendre les mesures qui s'imposent pour en éviter la propagation.

Votre vétérinaire devrait pouvoir vous recommander des mesures de lutte contre les maladies, y compris des protocoles de nettoyage et de désinfection adaptés à chaque situation.

7.11 CONTRÔLE DES RONGEURS

Les rongeurs sont porteurs de plusieurs maladies infectieuses qui peuvent se propager à votre élevage si elles ne sont pas contrôlées. Voici quelques suggestions pour éviter que votre élevage ne soit exposé aux rongeurs. Mesures préventives recommandées :

- Réduire les points d'entrée, les sites de nidification, la nourriture et les sources d'eau
- S'assurer que les lieux d'entreposage sur place sont bien sécurisés
- Surveiller régulièrement l'activité des rongeurs
- Tondre et entretenir les pelouses

Pour en savoir plus sur le contrôle des rongeurs et de la vermine, consultez l'annexe K – Ressources pour plus de renseignements du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* sur le site Web du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

08 Santé et bien-être des oiseaux

8.1 TERMINOLOGIE RELATIVE AUX PRODUITS

Terme	Description
Vermifuge	Produit pour tuer les vers internes (parasites) que peuvent avoir vos volailles, de même que les parasites externes
Antibiotique	Produit pour traiter/éliminer toute infection bactérienne/bactérie
Vaccin	Produit administré pour stimuler le système immunitaire contre des agents pathogènes viraux et bactériens spécifiques afin d'assurer un certain niveau de protection
Anti-inflammatoire	Produit réduisant la douleur et l'inflammation
Vitamines/minéraux	Supplément de vitamines ou de minéraux

8.2 SIGNES DE MAUVAISE SANTÉ

Un aspect important de la gestion d'un élevage est de savoir reconnaître les signes de mauvaise santé dès leur apparition, car les volailles savent bien dissimuler leurs maladies ou leur mauvais état de santé par instinct de survie. Les signes cliniques dépendent du système corporel atteint. Voici certains signes précoces de maladie qui ne sont pas spécifiques à un système corporel donné :

- Dépression
- Changements dans la consommation de nourriture et d'eau
- Plumage terne
- Fèces anormales
- Boiterie ou faiblesse des membres
- L'oiseau diminue ses activités, s'isole ou se cache
- Écoulement nasal ou oculaire
- Gonflement autour du nez et des yeux
- Plumes souillées autour des narines, de l'évent, des épaules ou des yeux

8.3 PROTOCOLES RELATIFS À LA SANTÉ DE L'ÉLEVAGE

L'établissement de protocoles relatifs à la santé de l'élevage avec l'aide de votre vétérinaire avant l'arrivée de vos volailles est une étape fondamentale pour assurer le bien-être continu de votre élevage. Les protocoles clés suivants devraient notamment être établis :

- Vaccination et vermifugation
- Mesures de biosécurité
- Plans d'euthanasie et d'élimination sans cruauté

8.4 PLANS DE TRAITEMENT

Des plans de traitement doivent toujours être mis en place au cas où un oiseau de votre élevage tomberait malade. Il est recommandé d'établir ces plans avec votre vétérinaire, car celui-ci peut vous recommander des médicaments courants à avoir sous la main en cas d'urgence. Votre vétérinaire devrait également être en mesure de vous montrer les méthodes d'administration des médicaments, afin que vous puissiez prodiguer des soins médicaux mineurs sans avoir besoin d'appeler un vétérinaire ou d'utiliser une visite virtuelle.

8.5 FOURNITURES MÉDICALES ET MATÉRIEL

Votre vétérinaire effectuera des traitements médicaux et disposera de l'équipement approprié, mais en tant que propriétaire d'élevage, il est important que vous disposiez de certaines fournitures en cas d'urgence ou de traitements mineurs que vous pouvez effectuer sans l'aide d'un vétérinaire. Voici certaines fournitures courantes :

- Une trousse médicale contenant des seringues et des aiguilles de différentes tailles (les tailles varient en fonction du type d'élevage, consultez votre vétérinaire pour connaître les tailles à emporter), ainsi que des gants médicaux (en latex ou en nitrile)
- Un cône (pour la contention), si nécessaire
- Un compte-gouttes
- Une solution désinfectante en formule liquide ou pulvérisable (à base d'iode, par exemple)
- Des coupe-ongles et des ciseaux
- Des gouttes oculaires antibactériennes
- Des pansements vétérinaires, de la gaze et des morceaux de mousse ou d'éponge
- Du matériel de soins supplémentaire, notamment des électrolytes, des minéraux et des vermifuges.

8.6 LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE DE VACCINATION

Les vaccinations sont un aspect important de la santé et du bien-être des oiseaux, car elles réduisent leur sensibilité à certaines maladies infectieuses. Il est recommandé d'obtenir l'historique des vaccinations de vos oiseaux avant l'achat. Différents produits sont utilisés pour vacciner les oiseaux. Les deux types de vaccins distincts sont les vaccins vivants atténués et les vaccins inactivés. Les vaccins vivants atténués renferment des composants modifiés ou altérés d'un virus ou d'une bactérie, qui sont administrés à vos oiseaux pour stimuler leur système immunitaire afin qu'ils puissent combattre la maladie. Un vaccin inactivé renferme des composants neutralisés d'un virus ou d'une bactérie, qui sont administrés à vos oiseaux pour stimuler une réponse immunitaire afin qu'ils puissent combattre la maladie. Actuellement, au

Nouveau-Brunswick, le ministère de l’Agriculture, de l’Aquaculture et des Pêches offre le vaccin contre le virus de la laryngotrachéite infectieuse **SEULEMENT** pour les oiseaux qui participent à des expositions avicoles dans la province. Si vous avez des questions au sujet du vaccin contre la laryngotrachéite infectieuse pour les oiseaux d’exposition, veuillez communiquer avec le vétérinaire avicole du Ministère. Tous les autres vaccins – notamment contre la maladie de Marek, le virus contre la bronchite infectieuse, la bursite infectieuse, la maladie de Newcastle, le virus de l’anémie du poulet, l’encéphalomyélite aviaire, ainsi que la micoplasmose à *Mycoplasma synoviae* et à *Mycoplasma gallisepticum* – ne sont destinés qu’aux productions commerciales de volailles.

Il est important d’avoir une discussion avec votre vétérinaire sur les maladies des volailles. Le tableau ci-dessous renferme une liste de quelques maladies aviaires courantes ayant été diagnostiquées au Nouveau-Brunswick :

Maladies infectieuses chez les volailles

Maladies virales	Maladies bactériennes	Maladies parasitaires
Bronchite infectieuse	<i>Coryza (Bordetella avium)</i>	Coccidiose
Bursite infectieuse	Choléra des poules (<i>Pasteurella multocida</i>)	<i>Trichomonas gallinae</i>
Maladie de Newcastle	<i>Salmonella enteritidis</i>	Cryptosporidiose
Laryngotrachéite infectieuse	Salmonellose – maladie causée par d’autres types de bactéries <i>Salmonella</i>	Divers acariens – acariens rouges, acariens des ailes, acariens des pattes écailleuses et acariens de la volaille du Nord.
Encéphalomyélite aviaire	<i>E. coli</i> (Colibacillose)	Diverses puces
Réovirus		Divers vers
Virus de l’anémie du poussin		Poux
Maladie de Marek		

Entérite hémorragique du dindon		
---------------------------------	--	--

8.7 GESTION ANTIPARASITAIRE

Les parasites sont l'un des agents pathogènes les plus complexes en raison de la diversité et de la complexité de leurs cycles de vie et de leur pathogénicité. Il est donc important de disposer de programmes de contrôle des parasites suffisants et efficaces pour se défendre contre les différents types de parasites. Il existe des parasites protozoaires, des ectoparasites (parasites externes qui vivent sur la peau de l'oiseau) et des endoparasites (parasites internes, communément appelés « vers »). Une méthode courante de traitement des ectoparasites consiste à éliminer physiquement les parasites une fois qu'ils ont été observés. Cependant, l'utilisation de produits anthelminthiques, anticoccidiens et insecticides doit se faire de façon appropriée. Voici une liste de parasites courants chez les volailles qui peuvent être présents dans votre région :

- *Trichomonas gallinae*
- Cryptosporidiose
- Acarien des poules (*Dermyssus gallinae*)
- Coccidiose
- Acariens rouges et acariens de la volaille du Nord
- Acariens des pattes écailleuses
- Poux broyeur (p. ex. *Menopon gallinae*)
- Puce (*Echidnollaga gallinae*)
- Puce occidentale du poulet (*Certaophyllus niger*)
- Pucelles de sable (élevages utilisant du sable comme litière)
- Mouches noires (porteuses de maladies)
- Tiques molles (p. ex. *Argasidae*)

- *Heterakis gallinarium*
- *Ascarids galli*
- Histomoniose
- Vers de la gorge
- Vers ronds
- Leucocytozoonose – canards au printemps et en été. Il est nécessaire de lutter contre les mouches noires, car elles sont le vecteur de ce protozoaire sanguin.

Pour un programme spécifique de contrôle des parasites, il est important de communiquer avec votre vétérinaire. Un échantillon fécal est toujours utile pour identifier les vers internes dans votre élevage et pour aider à établir un plan de traitement.

8.8 GESTION DES MALADIES

Les maladies des volailles se transmettent d'une multitude de façons et il est important, en tant que propriétaire d'un élevage, d'être conscient des différentes façons dont vos volailles peuvent tomber malades. L'introduction d'un nouvel oiseau, la présence d'animaux sauvages, de vêtements et de chaussures contaminés, d'aliments, d'eau ou de litière contaminés, de matériel agricole contaminé et d'animaux potentiellement morts à proximité de votre élevage constituent autant de risques de propagation des maladies dans votre exploitation.

Veillez consulter la section 7 pour en savoir davantage sur la gestion des maladies et les méthodes de prévention.

8.9 MALADIES COURANTES DANS LES ÉLEVAGES DE VOLAILLES DE BASSE-COUR

Il existe un certain nombre de maladies courantes des élevages extérieurs qui peuvent survenir chez vos volailles. La plupart d'entre elles peuvent être liées aux pratiques de gestion et sont évitables. Voici une liste de maladies courantes liées à la gestion de votre élevage de basse-cour, avec une brève description de chacune.

Trauma :

- **Signes cliniques** : Il s'agit de l'affection la plus courante chez les volailles de basse-cour. Elle peut être causée par des prédateurs, des membres coincés dans des clôtures, le cannibalisme, des blessures par écrasement ou l'automutilation. Les signes cliniques varient selon le type de traumatisme.
- **Prévention** : Assurez-vous que l'environnement des volailles est sûr, sans menace potentielle, et retirez de l'élevage les oiseaux susceptibles de se faire du mal ou d'en faire à d'autres.
- **Traitement** : Les soins de soutien constituent la meilleure méthode. Les oiseaux peuvent souvent résister à certaines blessures et se rétablir d'eux-mêmes, mais il est possible d'accélérer leur rétablissement en leur apportant de la chaleur, une hydratation adéquate et en les nourrissant de force avec des aliments adaptés aux volailles, tels que la laitue, le kale, les épinards et la bette à carde, pour n'en citer que quelques-uns, ou en modifiant l'alimentation. Une crème antibiotique et un antibiotique parentéral peuvent être utilisés pour le traitement des plaies superficielles et profondes. Si aucune amélioration n'est constatée au bout de deux à trois jours, le pronostic est mauvais et il est recommandé de consulter un vétérinaire.

Foie gras :

- **Signes cliniques** : Cette maladie, qui se caractérise par un dépôt de graisse sur le foie, s'accompagne des signes cliniques suivants : baisse soudaine de la production d'œufs, mortalité accrue, obésité et pâleur des crêtes et des caroncules, qui peuvent également être couvertes de pellicules.
- **Prévention** : La prévention est essentielle. Elle passe par un accès adéquat à l'extérieur pour favoriser l'exercice et par le contrôle de l'alimentation. L'administration d'agents lipotropiques et de compléments alimentaires peut aussi se révéler efficace.
- **Traitement** : Le traitement repose sur la prévention. Si vous avez des questions, veuillez consulter un vétérinaire.

Ostéoporose :

- **Signes cliniques** : Incapacité à se tenir debout et fragilité des os. La palpation des côtes indique une déviation de forme sigmoïde ou des fractures à la jonction du sternum et des vertèbres. Certains oiseaux sont incapables de se tenir debout ou de bouger. Il y a aussi des cas de mort aiguë.
- **Prévention** : Des coquilles d'huîtres ou d'autres sources de calcium en grosses particules peuvent être ajoutées à l'alimentation. Cependant, les coquilles d'huîtres ne doivent pas être broyées, mais être présentées en grandes particules afin de ralentir leur mouvement dans le tractus intestinal et d'assurer une bonne absorption du calcium.
- **Traitement** : Si la maladie a fortement progressé, un traitement est nécessaire. Il existe plusieurs options de traitement en fonction de la gravité de la maladie. On peut recourir à l'administration de vitamine D3 par voie orale dans l'eau de boisson ou de vitamine D3, par voie intramusculaire. En cas de signes graves, il est possible d'administrer du gluconate de calcium par voie intraveineuse ou sous-cutanée.

Prolapsus cloacal :

- **Signes cliniques** : Un prolapsus temporaire de l'évent est normal durant la ponte. Si la rétraction de l'évent est lente, elle peut attirer le cannibalisme, les traumatismes et la formation d'œdèmes qui empêchent la rétraction de l'évent. Cela peut être attribuable à l'obésité ou à un mauvais développement de la poule. La cause peut également être une mauvaise gestion de la photopériode des poulettes avant qu'elles ne commencent à pondre.
- **Prévention** : Le contrôle de l'obésité, de la densité de l'élevage et des horaires d'éclairage, de même que la taille correcte du bec, constituent des mesures de prévention importantes.
- **Traitement** : Consultez un vétérinaire. Il se peut que le seul traitement envisageable soit l'élimination de l'oiseau.

Rétention d'œufs :

- **Signes cliniques** : La rétention d'œufs peut découler d'une dimension excessive des œufs chez la poulette à l'obstruction complète. Les œufs peuvent rester coincés juste à l'intérieur du cloaque. Ce problème est souvent attribuable à l'obésité et à la production d'œufs chez des poulettes trop jeunes.
- **Prévention** : Le fait de veiller à l'adéquation de l'état corporel et de l'âge des pondeuses peut aider à réduire et à prévenir le risque de rétention d'œufs dans votre élevage. Voir la section 5.3 pour consulter les notes d'état corporel des volailles.
- **Traitement** : Le mouvement de l'œuf peut être favorisé par l'ajout d'huile végétale à l'alimentation et en donnant des coquilles d'huîtres pour un supplément de calcium. Un autre traitement consiste à lubrifier un doigt avec de l'huile et à l'insérer doucement dans la zone de l'évent afin d'exercer une pression pour faire sortir l'œuf lentement. Réchauffer la zone de l'évent avec des serviettes chaudes ou un bain de sel peut détendre suffisamment les muscles pour libérer l'œuf.

8.10 MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE CHEZ LES VOLAILLES AU CANADA

Les maladies à déclaration obligatoires sont classées en tant que maladies animales étrangères qui peuvent être absentes ou non indigènes au Canada, mais qui constituent une menace pour la santé humaine ou animale ou pour l'économie du pays. Si ces maladies sont repérées dans votre élevage, il est important de les déclarer immédiatement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ou à votre vétérinaire, qui communiquera avec l'ACIA. L'ACIA prendra alors des dispositions en conséquence ou éradiquera la menace afin de limiter et d'empêcher la propagation de la maladie. Si l'ACIA ordonne l'éradication de l'élevage, elle vous indemniserà pour votre perte. Voici une liste des maladies à déclaration obligatoire chez les volailles au Canada :

- Grippe aviaire

- Maladie de Newcastle – forme exotique
- Typhose aviaire (*Salmonella typhi*)
- Pullorose (*Salmonella pullorum*)

Il y a aussi des maladies à déclaration annuelle obligatoire au Canada, mais il n'est pas nécessaire de les déclarer immédiatement. En cas de présence de l'une de ces maladies, il est recommandé d'avertir votre vétérinaire ou l'ACIA pour signaler la présence de la maladie et suivre les mesures conseillées. Voici certaines maladies à déclaration annuelle obligatoire :

- Bronchite infectieuse aviaire
- Leucose aviaire
- Salmonellose aviaire
- Spirochétose aviaire
- Tuberculose aviaire
- Coccidiose
- Laryngotrachéite infectieuse
- Maladie de Marek
- Mycoplasmosse aviaire

Pour en savoir davantage sur les maladies à déclaration obligatoire chez les volailles au Canada, veuillez consulter le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

09 Euthanasie et carcasses

9.1 PLANIFICATION DE L'EUTHANASIE

Dans le monde de l'élevage, on utilise souvent la méthode « qui, quoi, quand, pourquoi et comment » lorsqu'il s'agit de planifier l'euthanasie. La réponse à ces cinq questions permet une euthanasie éthique et en toute sécurité. Faire le choix d'euthanasier un animal n'est pas facile, mais il est important de savoir qu'il s'agit de l'option la plus réaliste pour mettre fin à la souffrance de l'animal.

Qui

- Si vous soupçonnez qu'un oiseau a besoin d'être euthanasié, la première chose à faire est de communiquer avec votre vétérinaire.
- Si l'oiseau souffre et que vous savez que l'euthanasie est la seule option, il est important de disposer d'un plan d'euthanasie. Autrement dit, vous devez apprendre auprès de votre vétérinaire une méthode sécuritaire et sans cruauté pour mettre rapidement fin aux souffrances de l'oiseau.

Quoi

- Lorsque l'euthanasie est jugée nécessaire, vous devez déterminer la méthode la plus appropriée en fonction de l'âge et de la taille de votre volaille.

- Pour obtenir des lignes directrices sur les méthodes d'euthanasie appropriées, consultez l'annexe B du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons*.

Quand

- Il est important, dès la première fois où vous vous procurez des volailles, d'établir des lignes directrices en matière d'euthanasie pour déterminer à quel moment l'euthanasie devient l'option la plus appropriée.
- Pour prendre la décision d'euthanasier ou non, il faut être capable de reconnaître la détresse, la douleur ou la souffrance chez vos volailles.

Pourquoi

- Pour éviter de prolonger la douleur et la souffrance lorsque la guérison est improbable.

Comment

- S'il est établi que l'euthanasie constitue la meilleure ou la seule option, il est important de choisir la bonne méthode de contention et d'euthanasie. Consultez l'annexe B du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons*.
- La propreté et l'entretien du matériel d'euthanasie permettent à cette dernière de bien se dérouler, ce qui facilite l'expérience pour vous et vos oiseaux.
- Consulter votre vétérinaire sur les méthodes d'euthanasie et voir si des cours sur les méthodes d'euthanasie appropriées sont proposés dans votre région peuvent également s'avérer bénéfique.

9.2 ÉLIMINATION DES CARCASSES

L'élimination des carcasses est importante pour la santé et la gestion des maladies. La méthode d'élimination peut dépendre de la réglementation et des arrêtés locaux. Par conséquent, avant de vous procurer vos oiseaux et d'éliminer des carcasses, vérifiez les règlements locaux

concernant l'élimination des animaux morts. Consultez le site Web du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, à la section *Bétail*, pour accéder aux *Lignes directrices régissant l'élimination des carcasses* dans la province. Il existe plusieurs méthodes d'élimination, présentées ci-dessous :

- **Incinération** : Il s'agit de la meilleure méthode d'élimination pour la destruction des agents pathogènes et des organismes infectieux. Cependant, ce n'est peut-être pas l'option la plus pratique ou la plus réalisable pour les propriétaires de petits élevages. Des services d'incinération sont offerts par le Laboratoire provincial de Fredericton. Veuillez téléphoner au 506-453-5412 pour discuter de cette option et des frais qui s'y rattachent.
- **Compostage** : Si la méthode d'élimination est le compostage, l'endroit désigné doit être clos pour empêcher les charognards de s'emparer de la carcasse. Les carcasses de volaille doivent être enfouies dans le tas de compost avec une quantité suffisante de matière organique (p. ex. sciure de bois) pour assurer une activité bactérienne et un réchauffement adéquats.
- **Enfouissement** : L'oiseau doit être enfoui assez profondément pour que les charognards ne déterrent pas la carcasse. Vous devez vérifier la réglementation municipale et provinciale relative à l'enfouissement et si la nappe phréatique est élevée ou si vous êtes à proximité d'un bassin hydrographique, l'enfouissement n'est peut-être pas une possibilité envisageable dans votre cas. Pour faciliter le processus d'enfouissement, les carcasses doivent être recouvertes de granulés de calcaire avant d'être recouvertes de terre.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant votre élevage, veuillez communiquer avec votre vétérinaire.